



Commission du Mékong : le système de suivi et de notification de l'adaptation au changement climatique dans le bassin inférieur du Mékong

Contexte

► Contexte programmatique

L'**Initiative d'adaptation au changement climatique** (Climate Change and Adaptation Initiative – CCAI) est une initiative régionale de la Commission du Mékong (MRC), un organisme intergouvernemental établi en 1995 entre les gouvernements du Cambodge, du Laos, de la Thaïlande et du Vietnam.¹ La CCAI a été instaurée en 2009 et les pays membres se sont mis d'accord sur un Plan de mise en œuvre du programme (Program Implementation Plan – PIP) en 2012 à travers un processus consultatif. La CCAI est une initiative de long terme qui doit se dérouler jusqu'en 2025. Elle vise à guider et harmoniser la planification de l'adaptation aux changements climatiques ainsi que sa mise en œuvre par l'amélioration des stratégies et des plans à différents niveaux, dans des sites prioritaires localisés dans tout le bassin inférieur du Mékong. Ceci se fera entre autres par l'élaboration et la mise en œuvre d'un système de surveillance et de diffusion des résultats sur l'état du changement climatique et l'adaptation à l'échelle du bassin.²

¹ La mission de la MRC est : « de promouvoir et de coordonner la gestion durable et le développement de l'eau et des ressources connexes pour le bénéfice mutuel des pays et le bien-être de la population, par la mise en œuvre de programmes et d'activités stratégiques, et d'apporter des informations scientifiques et des conseils politiques. »

² La CCAI se focalise sur : (i) l'impact du changement climatique et l'évaluation de la vulnérabilité, la planification et la mise en œuvre de l'adaptation dans des sites prioritaires du bassin inférieur du Mékong ; (ii) le renforcement des connaissances et des capacités à différents niveaux (capacités institutionnelles, techniques et managériales) ; (iii) la stratégie régionale d'adaptation pour soutenir les cadres nationaux ; (iv) le partenariat régional et la collaboration pour la durabilité des actions d'adaptation.

La Commission du Mékong (MRC)

La MRC est une agence inter-gouvernementale qui travaille directement avec les gouvernements du Cambodge, du Laos, de la Thaïlande et du Vietnam sur leurs intérêts spécifiques communs – la gestion commune des ressources en eau partagées et le développement durable du fleuve Mékong.

En tant que facilitateur régional et organe consultatif régi par les ministres de l'Eau et de l'Environnement des quatre pays, la MRC vise à s'assurer que le développement des eaux du Mékong se déroule de la manière la plus efficace tout en profitant mutuellement à tous les pays membres et en minimisant les effets nocifs sur les personnes et l'environnement dans le bassin inférieur du Mékong.

Au service de ses États membres grâce à un savoir-faire technique et une vision du bassin dans son ensemble, la MRC joue un rôle clé dans la prise de décisions au niveau régional et l'exécution des politiques, de manière à favoriser le développement durable et réduire la pauvreté.

Source : www.mrcmekong.org

► Objectifs du dispositif de S&E

L'objectif déclaré du dispositif de surveillance et de notification est de surveiller les changements climatiques, les impacts et la vulnérabilité, ainsi que les actions d'adaptation et leur performance aux niveaux régional, national et des sous-bassins du bassin du Mékong. Plus précisément, les objectifs déclarés du système visent à :

- améliorer la compréhension du changement climatique,
- détecter les tendances et l'ampleur des changements,



- surveiller les **impacts réels** du changement climatique,
- suivre les progrès et la performance de la **planification et la mise en œuvre de l'adaptation**,
- et, améliorer les dispositifs de prévisions et d'alerte rapide sur les inondations et la sécheresse.

Les utilisateurs ciblés par le système sont les décideurs et les responsables en charge de la planification sur les questions de changement climatique aux niveaux régional, national et local ; le personnel technique et les chercheurs, ainsi que d'autres organisations qui mettent en œuvre des activités d'adaptation dans le bassin inférieur du Mékong.

► Niveau d'application et d'agrégation

Le système fonctionne à l'échelle du **bassin hydrographique inférieur du Mékong**.

► État d'avancement du dispositif en octobre 2013

Le processus en est au début de l'étape de conception. Les pays membres de la MRC se sont entendus sur une note conceptuelle et sur un plan de mise en œuvre pour la conception, le développement et le fonctionnement du système. Les mesures initiales pour le développement du système sont en cours et comprennent la sélection des indicateurs (y compris la détermination des données requises et les méthodes de calcul), le calcul de certains indicateurs et l'élaboration d'une méthodologie pour évaluer la vulnérabilité des secteurs prioritaires.

Méthode

► Cadre institutionnel

La CCAI est rattachée à la Division environnementale (MRC Environment Division – ENV), département transversal au sein de la MRC en charge de générer des données, des informations et un support technique pour soutenir la prise de décisions. En dehors de la surveillance du changement climatique, l'une des responsabilités de l'ENV est d'établir des systèmes de surveillance de la santé environnementale au niveau du bassin. Au niveau régional, le développement du dispositif de suivi et de notification du changement climatique et de l'adaptation est coordonné par la CCAI en étroite collaboration avec d'autres programmes de la MRC et les pays membres.

Au niveau national, les activités liées à la création et au fonctionnement du dispositif sont coordonnées par les Comités nationaux du Mékong (National Mekong Committees – CMN). La responsabilité de la mise en œuvre du dispositif sur le long terme incombera aux pays membres, conformément au processus de décentralisation de la MRC. Il est prévu que cette responsabilité soit transférée progressivement de la CCAI vers les pays. La

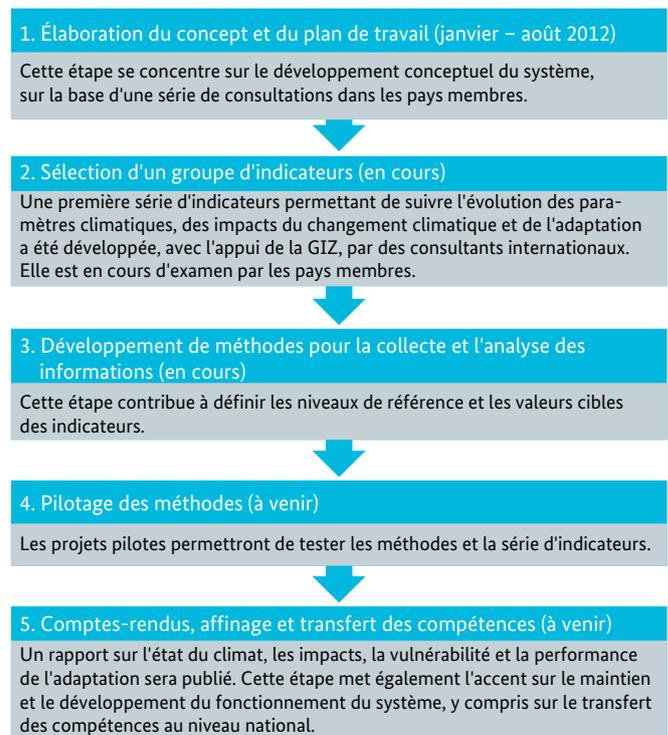
structure institutionnelle choisie pourra varier d'un pays à l'autre et sera déterminée dans le cadre de l'élaboration d'un plan de décentralisation.

Le document de programme de la CCAI (2011–2015) mentionne l'établissement d'un groupe d'experts du Mékong sur les changements climatiques (Mekong Panel on Climate Change – CPPM), groupe d'experts indépendants composé de spécialistes du changement climatique aux niveaux national, régional et international. Ce groupe d'experts n'a pas encore été créé (en octobre 2013).

► Processus de développement

La mise en place du système de surveillance à l'échelle du bassin comprend les étapes clés suivantes :

Figure 1 Principales étapes du processus de création du système de S&E



► Processus d'exécution

Il n'y a pas d'information disponible à ce jour sur le processus de mise en œuvre.

Contenu

► Approche

L'approche proposée pour la surveillance de l'ensemble du bassin et la communication des résultats sur l'adaptation au changement climatique dans la zone est axée sur des indicateurs. Les niveaux

de référence seront établis principalement en calculant des indicateurs climatiques, d'impacts du changement climatique et de performance de l'adaptation sur la période de référence (probablement 1981–2010, à confirmer). Les données seront collectées à différents intervalles temporels pour surveiller l'évolution des valeurs des indicateurs.

► Indicateurs

Le cadre d'indicateurs préliminaire propose de se focaliser sur trois types d'indicateurs : sur le climat, sur l'impact du changement climatique et sur l'adaptation. Pour l'instant ce sont les seuls détails disponibles à propos de ces indicateurs. La liste définitive des indicateurs doit être adoptée après concertation entre les pays membres de la MRC. Un premier calcul de l'ensemble des indicateurs sera effectué en utilisant les données disponibles.

► Données et informations nécessaires

Les indicateurs sont calculés à partir des données recueillies auprès des dispositifs d'observation existant aux niveaux national, régional et mondial.

La plupart des systèmes de surveillance relatifs aux changements climatiques dans le bassin se concentrent sur les paramètres météorologiques et le débit fluvial. D'autres paramètres physiques pertinents (par ex. l'humidité du sol, les eaux souterraines, la qualité de l'eau, et l'utilisation des terres) ou les informations socio-économiques ne sont presque pas pris en compte. Pour combler cette lacune, le développement du dispositif de suivi et de notification de l'adaptation au changement climatique est préparé parallèlement avec une base de données de la CCAI. Celle-

ci fera partie du portail de données de la MRC et visera à stocker les informations existantes et nouvelles, dont l'interprétation est pertinente pour suivre l'adaptation climatique.

► Résultats et diffusion des informations

Les données de surveillance seront analysées et exploitées dans divers rapports de gouvernance et rapports techniques de la MRC de façon régulière et pour répondre à des demandes spécifiques. En outre, selon le document programmatique de la CCAI (2011–2015), l'une des principales tâches proposées au Groupe d'experts du Mékong sur l'évolution du climat (MPCC), qui reste encore à créer, serait de développer un rapport sur la situation du changement climatique et l'adaptation dans le bassin du Mékong en utilisant entre autres les informations du système de surveillance du bassin.

► Ressources nécessaires

Les ressources précises nécessaires à l'établissement et la mise en œuvre du système doivent encore être clarifiées. Provisoirement, le document de programme de la CCAI (MRC, 2011) avait budgété 740 000 USD (4,65 % du budget total de la CCAI) pour le développement et la mise en œuvre du système de suivi et de notification sur la période 2011–2015. Une expertise au niveau régional (CCAI ainsi que d'autres programmes) et au niveau national (organismes de tutelle, agences de liaison sur l'évolution du climat) sera impliquée ponctuellement et à des degrés divers sur l'ensemble de la période de mise en place et de fonctionnement du système.





Julia Olivier,
julia.olivier@giz.de

Enseignements à ce jour

Le processus d'élaboration du dispositif de surveillance et de notification à l'échelle du bassin en est encore à ses débuts. Les pays membres de la MRC reconnaissent que le développement du système est une activité prioritaire pour soutenir les processus d'adaptation aux niveaux national et régional. Il est urgent que ce dispositif devienne opérationnel pour apporter des informations suffisantes pour pouvoir analyser et rendre compte de l'état du changement climatique, de ses effets, et des performances d'adaptation de la région. Les résultats pourront à leur tour orienter vers des stratégies et des mesures d'adaptation efficaces.

Jusqu'à présent, le développement initial du dispositif a pris du temps. Le processus exige la participation intensive et la validation de tous les pays membres. En outre, il n'existe que peu ou pas d'expérience de développement de dispositifs de S&E de l'adaptation au niveau des bassins fluviaux, et la mesure de la performance de l'adaptation est perçue comme l'un des principaux défis.

Pour plus d'informations

► Personne référente au sein de la MRC

Dr. Nguyen Huong Thuy Phan, Coordinateur du programme
 CCAI Commission du Mékong (MRC)

Vientiane, Laos

T 856 21 263 263 Ext: 1038

thuyphan@mrcmekong.org

► Références bibliographiques

Site internet de la Commission du Mékong. *L'initiative d'adaptation au changement climatique*. Consultable sur : <http://www.mrcmekong.org/about-the-mrc/programmes/climate-change-and-adaptation-initiative/>

Mekong River Commission (2013). *CCAI Monitoring and Reporting System on Climate Change and Adaptation in the Lower Mekong Basin. A Synopsis*. (Le dispositif de surveillance et de notification de la CCAI sur l'évolution du climat et l'adaptation dans le bassin inférieur du Mékong. Synopsis). Septembre 2013.

Cette étude de cas fait partie d'un recueil d'études et d'un rapport corollaire accessibles sur : AdaptationCommunity.net.

Publié par Deutsche Gesellschaft für
 Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société
 Bonn et Eschborn, Allemagne

Projet sectoriel « Financement performant de l'adaptation »
 (M&E adapt)
 Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
 65760 Eschborn, Allemagne
 T +49 61 96 79-0
 F +49 61 96 79-11 15
www.giz.de

Situation Juillet 2015

Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.

Mandaté par

Ministère fédéral allemand de la Coopération
 économique et du Développement (BMZ)

Division

Politique climatique et financement du climat

Adresses postales
 des deux sièges
 du ministère

BMZ Bonn	BMZ Berlin
Dahlmannstraße 4	Stresemannstraße 94
53113 Bonn, Allemagne	10963 Berlin, Allemagne
T +49 228 99 535-0	T +49 30 18 535-0
F +49 228 99 535-3500	F +49 30 18 535-2501

poststelle@bmz.bund.de
www.bmz.de